

MAIRIE DE CONCHY LES POTS

Département de l'Oise
Arrondissement de Compiègne
Canton de Estrées Saint Denis
☎ 0344850124 ✉ mairieconchylespots@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 08/04/2025
ID : 060-216001594-20250221-21600_DEL_11_25-DE

Date de convocation et d'affichage : 14/02/2025

Membres en exercice : 14

Présents : 12

Absents : 02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 2025.11 : Restitution de Caution bancaire à Mme LAFAUX Emeline Titulaire d'un Bail Cabinet infirmier

L'an deux mil vingt-cinq le 21 février à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PINSSON Marie-Christine, Maire.

Présents : Mesdames & Messieurs PINSSON Marie-Christine, HUCHER Vincent, FOULLOY Martine, FRAYON Jennifer, BRIATTE Thomas, CLEUET Philippe, BIZET Francis, ROUSSET Lucien, PLUCHARD Frédéric, David LELONG, BRUYEN Philippe, L'EQUILBECQ Sébastien.

Absents excusés : Messieurs GRELIN Jean, BEVALOT Benjamin a remis un pouvoir à PLUCHARD Frédéric.

M. HUCHER Vincent est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire informe le Conseil municipal que Madame LAFAUX Emeline, infirmière libérale, a mis un terme au bail en date du 28 janvier 2025, au cabinet infirmier situé 60 rue de Flandre à Conchy Les Pots

Il est donc proposé de lui restituer en totalité la caution versée à l'entrée des lieux d'un montant de 100€.

Le Conseil Municipal, après réflexion,

- AUTORISE Madame le Maire à restituer à Madame Emeline LAFAUX la caution bancaire d'un montant de 100€.
- CHARGE Madame le Maire de passer l'écriture comptable en conséquence.

Pour extrait conforme,

Marie-Christine PINSSON

Maire

